

24 fév 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 février 2006

Fonds de réduction du coût global de l'énergie

Plan financier du Fonds de réduction du coût global de l'énergie

Plan financier du Fonds de réduction du coût global de l'énergie

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de plan financier en vue de la création de la S.A. de droit public "Fonds de réduction du coût global de l'énergie" (*). Pour rappel, le Conseil des Ministres du 10 février 2006 (**) a approuvé un projet d'arrêté royal fixant les statuts du Fonds de réduction du coût global de l'énergie. Ce Fonds se chargera du préfinancement des adaptations éconergétiques apportées à des habitations de personnes issues de groupes à risque et assurera l'accompagnement de celles-ci. Aux autres personnes, le Fonds proposera des prêts bon marché visant à effectuer des adaptations permettant de réduire la facture énergétique. Enfin, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur le projet d'arrêté royal portant nomination des membres du conseil d'administration du Fonds de réduction du coût global de l'énergie. Sont nommés en qualité d'administrateurs du Fonds :- Monsieur Wilfried Bieseman,- Monsieur Antoine de Borman,- Madame Isabel Haest,- Monsieur Hugues Latteur,- Monsieur Luc mabille,- Monsieur Bernard Mazijn,- Madame Nele Roobrouck. Monsieur Kris Dewitte est nommé en qualité de commissaire du Gouvernement auprès du Fonds. (*) approuvée par le Conseil des Ministre du 14 octobre 2005. (**) voir communiqué n°4 du Conseil des Ministres du 10 février 2006.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>